

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 6 juillet 2015 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boul. Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Madame Dominique Gaudreau

Messieurs Jean-François Pelletier  
Raymond X. Caron  
Fernand Poitras

Absence motivée : monsieur Alexandre Jolicoeur

Est absente : madame Nathalie Bourbeau

Formant quorum sous la présidence de monsieur André Caron, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

183-07-2015

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

Sous réserve d'y ajouter les points suivants :

- Autorisation d'achat – Fournitures incendie;
- Autorisation de paiement de facture – Turbos – Camion Sterling 2006;
- Achat de publicité – Activité Parc du Havre du Souvenir – CMATV;
- Autorisation de paiement de facture Michel Gamaches & Frères – Travaux rampe de mise à l'eau;

il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption des procès-verbaux des 1<sup>er</sup> et 22 juin 2015;
3. Avis de motion d'un règlement concernant l'adoption d'un programme de mise aux normes des installations septiques et abrogeant le règlement 182-2015;
4. Résolution modifiant le règlement 183-2015 « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de mise aux normes des installations septiques »;
5. Dépôt du certificat des résultats de la période d'enregistrement du règlement 183-2015 (art. 557 LER);
6. Adoption du règlement n° 185-2015 modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificat, le zonage et le lotissement;
7. Demande de dérogation mineure – 521 chemin des Pionniers Est;
8. Approbation – Budget révisé OMH – Logements familles – Résidence Le Bel Âge;
9. Mandat Co-Éco – Analyse d'un projet de mise en place d'un service regroupé de collectes des matières résiduelles;

10. Mandat – Atelier Guy, architecte – Propositions d’honoraires professionnels en architecture – Centre multifonctionnel de L’Islet;
11. Mandat – Monsieur Jean Parent – Conception et fabrication – Panneau d’interprétation pour le Site géologique du Chenal-Sous-Marin-de-L’Islet;
12. Demande d’aide financière – Aménagement du Skate Park - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives;
13. Demande d’aide financière – Réhabilitation du réseau routier local – Ministère des Transports du Québec;
14. Demande d’appui – Fédération québécoise des Municipalités – Négociation du prochain pacte fiscal;
15. Demande de circuler en quads sur certains chemins municipaux – Association de l’Oie blanche;
16. Autorisation d’achat – Compresseur – Usine de production d’eau potable;
17. Autorisation d’achat – Chauffe-eau – Piscine municipale;
18. Autorisation de paiement de facture – Travaux électriques – Camping Rocher-Panet;
19. Autorisation de paiement de franchise – Promutuel Montmagny-L’Islet – Propriété sise au 229, boulevard Nilus-Leclerc;
20. Autorisation de travaux – Cours d’eau;
21. Autorisation de signature conditionnelle – Entente de contribution – Agence de développement économique du Canada;
22. Adoption des comptes et des différents documents financiers;
23. Correspondances :

MRC de L’Islet	Déclaration de compétence de la MRC de L’Islet pour le transport collectif;
Régie du Cinéma	Permis d’exploitation pour les projections de film;
Commission municipale du Québec	Dossier Madame Nathalie Bourbeau;
Ministre de l’Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales et ministre de l’Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Confirmation de contribution remboursable – Amélioration des installations – Camping Rocher-Panet ;
Aquatech	Rapport de mesures de boues;
TransCanada	Dépôt de demande auprès de l’Office national de l’énergie pour l’obtention des approbations nécessaires à la construction et exploitation du Projet Énergie Est;
Fédération québécoise des municipalités	BAPE sur le projet Énergie Est de TransCanada;

Ministère du Développement durable, Admissibilité au Programme sur la  
de l'Environnement et de la Lutte contre redistribution aux municipalités des  
les changements climatiques redevances pour l'élimination de  
matières résiduelles;

184-07-2015 **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 1<sup>ER</sup> ET 22 JUIN 2015:**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que rédigés, les procès-verbaux des séances tenues les 1<sup>er</sup> et 22 juin 2015.

185-07-2015 **AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'ADOPTION D'UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 182-2015:**

Monsieur Jean-François Pelletier, conseiller donne avis que, lors d'une prochaine réunion, un règlement concernant l'adoption d'un programme de mise aux normes des installations septiques et abrogeant le règlement 182-2015 sera présenté pour adoption.

Une dispense de lecture dudit règlement est également enregistrée.

186-07-2015 **RÉSOLUTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT 183-2015 « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 250 000 \$ POUR FINANCER LE PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES » :**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Islet a adopté le règlement 183-2015 décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a été soumis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, lequel demande certaines modifications au projet initial ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de procéder, par résolution, aux modifications demandées par le ministère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le règlement 183-2015 comme suit :

- Remplacer le titre du règlement 183-2015 par le titre suivant :  
« *Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de mise aux normes des installations septiques.* »
- Modifier le texte du règlement 183-2015 en remplaçant toutes les expressions « réhabilitation de l'environnement » par :  
« *mise aux normes des installations septiques* »
- Remplacer le 2<sup>e</sup> Attendu du règlement 183-2015 par le suivant : « *ATTENDU QUE la municipalité a adopté par règlement un programme de mises aux normes des installations septiques conformément à l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales et du 3<sup>e</sup> alinéa de l'article 92 de cette même loi dans le but d'aider les citoyens qui doivent se conformer au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, r. 22);* »
- Modifier l'annexe A du règlement 183-2015 en remplaçant la référence du règlement 182-2015 par la suivante : *Règlement*

*186-2015 intitulé « Règlement concernant l'adoption d'un programme de mise aux normes des installations septiques et abrogeant le règlement 182-2015 »*

**DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PÉRIODE D'ENREGISTREMENT DU RÈGLEMENT 183-2015 (ART. 557 LER) :**

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, la secrétaire-trésorière dépose le certificat relatif à la période d'enregistrement de signatures du règlement 183-2015 décrétant une dépense et un emprunt de 250 000 \$ pour financer le programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques, lequel se résume ainsi :

- Le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement 183-2015 est de 1 541.
- Le nombre de demandes inscrit requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 165.
- Le nombre de signatures apposées est de 0.

La secrétaire déclare que le règlement 183-2015 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.

187-07-2015

**ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 185-2015 MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME CONCERNANT L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICAT, LE ZONAGE ET LE LOTISSEMENT :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement n° 185-2015 modifiant les règlements d'urbanisme concernant l'émission des permis et certificat, le zonage et le lotissement.

188-07-2015

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 521 CHEMIN DES PIONNIERS EST:**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 521 chemin des Pionniers Est a formulé une demande de permis pour procéder à la réfection de la galerie avant de sa résidence et de fermer les trois côtés ;

CONSIDÉRANT QUE lors de la visite des lieux, l'inspecteur a constaté que la galerie a été agrandie d'environ deux pieds et, qu'en raison de la construction des murs, les travaux ne respectent pas la marge avant de 6 mètres;

CONSIDÉRANT QU' une partie de l'emprise de la voie publique appartenant au ministère des Transports (route 132) est gazonnée, ce qui a pu induire en erreur le propriétaire quant aux marges à respecter;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de régulariser la situation, ledit propriétaire a formulé une demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme de refuser cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers, de respecter la recommandation déposée par le comité consultatif d'urbanisme et demander au propriétaire de se conformer à la réglementation en démolissant l'ensemble des murs construits sur la nouvelle galerie.

189-07-2015

**APPROBATION – BUDGET RÉVISÉ OMH – LOGEMENTS FAMILLES –  
RÉSIDENCE LE BEL ÂGE:**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter que le budget de l'Office Municipal d'Habitation soit révisé, et ce, dans le but d'y inclure les travaux suivants :

<b>Immeubles visés</b>	<b>Travaux prévus</b>	<b>Estimation des coûts</b>
Logements familles	Réfection des entrées en asphalte	60 000 \$
Résidence Le Bel Âge	Réfection de toiture	65 500 \$

Il est de plus résolu de préciser que la municipalité de L'Islet accepte d'acquitter sa quote-part à raison de 10 % du coût de réalisation des travaux.

190-07-2015

**MANDAT CO-ÉCO – ANALYSE D'UN PROJET DE MISE EN PLACE D'UN  
SERVICE REGROUPE DE COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES:**

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de L'Islet, Saint-Cyrille et Saint-Jean-Port-Joli évaluent la mise en place d'un service regroupé de collecte des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Co-éco a réalisé un travail de concertation ayant conduit à la formation de cinq regroupements de collecte dans les MRC de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et les Basques;

CONSIDÉRANT QUE de ce fait, ledit organisme détient l'expertise requise pour la mise en œuvre d'un plan de gestion en la matière;

CONSIDÉRANT QUE l'offre déposée par Co-éco dans le but d'accompagner les municipalités dans le choix du modèle de regroupement, de la préparation du projet au niveau technique et politique ainsi que sa mise en place et son suivi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à Co-éco le mandat d'élaborer un projet de mise en place d'un service de collecte des matières résiduelles.

Il est de plus résolu :

- D'accepter, selon un tarif horaire de 55 \$, les frais reliés à l'octroi d'un tel mandat, sans tenir compte du montant forfaitaire indiqué à l'offre de service;
- D'autoriser la directrice générale à signer pour au nom de la Municipalité de L'Islet un contrat avec Co-éco à cet effet.

191-07-2015

**MANDAT – ATELIER GUY, ARCHITECTE – PROPOSITIONS D'HONORAIRES  
PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE – CENTRE MULTIFONCTIONNEL  
DE L'ISLET:**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder à la firme Atelier Guy, architecte, le mandat de réaliser une étude avant-projet pour la construction d'un centre multifonctionnel sur la route du Quai.

Il est de plus résolu d'accepter, pour la somme de 5 400 \$ plus taxes, les honoraires professionnels reliés à un tel mandat.

Enfin, il est de plus résolu de préciser que cette somme sera prélevée à même le surplus réservé pour la Chapelle des Marins.

192-07-2015

**MANDAT – MONSIEUR JEAN PARENT – CONCEPTION ET FABRICATION –  
PANNEAU D’INTERPRÉTATION POUR LE SITE GÉOLOGIQUE DU CHENAL-  
SOUS-MARIN-DE-L’ISLET:**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l’unanimité des conseillers d’entériner, au montant approximatif de 600 \$, le mandat accordé à monsieur Jean Parent pour la conception graphique du panneau d’interprétation pour le site géologique du Chenal-Sous-Marin-de-L’Islet.

Il est de plus résolu d’autoriser la compagnie Space Signalitique, à procéder, au montant de 1 781 \$ plus taxes, à la fabrication dudit panneau.

Enfin, il est résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les surplus du Parc du Havre du Souvenir.

193-07-2015

**DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE – AMÉNAGEMENT DU SKATE PARK -  
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET  
RÉCRÉATIVES:**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l’unanimité des conseillers que :

- la Municipalité de L’Islet autorise la présentation du projet d’aménagement du Skate Park au ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III;
- soit confirmé l’engagement de la Municipalité de L’Islet à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d’exploitation continue de ce dernier;
- la Municipalité de L’Islet désigne, madame Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière à titre de personne autorisée à agir et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

194-07-2015

**DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE – RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER  
LOCAL – MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC:**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L’Islet a pris connaissance des modalités d’application du Volet - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire présenter une demande d’aide financière au ministère des Transports du Québec pour l’élaboration des plans et devis de travaux d’amélioration du réseau routier local;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l’unanimité des conseillers d’autoriser la présentation d’une demande d’aide financière et de confirmer son engagement à faire élaborer les plans devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

195-07-2015

**DEMANDE D’APPUI – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS –  
NÉGOCIATION DU PROCHAIN PACTE FISCAL:**

CONSIDÉRANT QUE le premier ministre du Québec s’est engagé à établir une relation de partenariat entre les municipalités et le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire s’est engagé à effectuer une réelle décentralisation des pouvoirs et des leviers financiers vers les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes des élus avec toute la légitimité pour agir;

CONSIDÉRANT QUE 93% de l'ensemble des MRC et des municipalités du Québec ont participé à une vaste consultation menée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) sur les priorités du milieu municipal;

CONSIDÉRANT QUE quelque 400 délégués ont été très clairs sur leurs ambitions à l'occasion du Grand Rendez-vous des régions, le 3 juin 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'augmentation des normes et des exigences du gouvernement du Québec impose de lourdes charges financières aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du Pacte fiscal transitoire sont insoutenables et qu'il y a urgence d'agir;

CONSIDÉRANT QU' il est impératif qu'un nouveau Pacte fiscal soit signé avant la préparation des budgets municipaux de 2016;

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'appuyer la FQM dans sa volonté de participer en équipe à la négociation du prochain Pacte fiscal dans la mesure où les régions trouveront leur compte;
- de demander à la FQM de ne signer le prochain pacte fiscal que si et seulement si les éléments suivants s'y retrouvent :
  - des moyens financiers qui suivent les nouvelles responsabilités vers l'autonomie des municipalités et des MRC;
  - une diversification des revenus à l'avantage de toutes les régions du Québec;
  - des leviers financiers spécifiques au milieu rural et aux municipalités dévitalisés;
  - des orientations sur l'allègement de la reddition de comptes.

**DEMANDE DE CIRCULER EN QUADS SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX – ASSOCIATION DE L'OIE BLANCHE:**

Dossier à revoir lors d'une prochaine assemblée.

196-07-2015

**AUTORISATION D'ACHAT – COMPRESSEUR – USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE:**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 701.98 \$ plus taxes, l'achat d'un compresseur pour l'usine de production d'eau potable.

197-07-2015

**AUTORISATION D'ACHAT – CHAUFFE-EAU – PISCINE MUNICIPALE:**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme approximative de 5 180 \$ plus taxes, l'achat 2 chauffe-eau pour la piscine municipale.

198-07-2015

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – TRAVAUX ÉLECTRIQUES – CAMPING ROCHER-PANET :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 20 000 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée par la compagnie Cytech Corbin inc. pour des travaux (matériel et main d'œuvre) effectués au Camping Rocher Panet dans le but d'améliorer la capacité des installations électriques.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les argents du Camping Rocher Panet.

199-07-2015

**AUTORISATION DE PAIEMENT DE FRANCHISE – PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET – PROPRIÉTÉ SISE AU 229, BOULEVARD NILUS-LECLERC :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à émettre un chèque de 1 000 \$ à la Mutuelle des municipalités du Québec, et ce, en guise de remboursement de la franchise exigée dans le cadre des déboursés effectués au propriétaire de l'immeuble sis au 229, boulevard Nilus-Leclerc à la suite des dommages causés par un bris d'aqueduc et dont la compagnie d'assurance a reconnu la responsabilité de la municipalité.

200-07-2015

**AUTORISATION DE TRAVAUX – COURS D'EAU :**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de la Loi sur les compétences municipales, la MRC de L'Islet détient la compétence exclusive en matière de travaux dans tous les cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU' une demande d'entretien de la branche no 4 de la Rivière-à-la-Tortue a été déposée à la MRC de L'Islet afin d'améliorer l'écoulement des eaux;

CONSIDÉRANT QUE les deux contribuables visés acceptent d'assumer les frais rattachés à de tels travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC de L'Islet d'entreprendre les démarches afin que soient exécutés des travaux d'entretien de la branche no 4 de la Rivière-à-la-Tortue et, plus précisément, sur le terrain connu et désigné comme étant le lot 3 372 928 du cadastre du Québec, circonscription foncière de L'Islet.

201-07-2015

**AUTORISATION DE SIGNATURE CONDITIONNELLE – ENTENTE DE CONTRIBUTION – AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA:**

CONSIDÉRANT QUE, de par l'adoption de la résolution no 331-11-2015, la Municipalité présentait, dans le cadre du Programme de développement économique du Québec, une demande d'aide financière pour l'amélioration des installations du Camping Rocher Panet;

CONSIDÉRANT QU' en date du 2 juin 2015, Monsieur Denis Lebel, ministre de l'Agence de développement économique du Canada, confirmait leur contribution financière au projet;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de signer l'entente et de confirmer l'acceptation des modalités reliées à celle-ci;



CONSIDÉRANT QU' une telle entente doit faire l'objet d'un décret d'autorisation par le gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Raymond X. Caron, appuyé par madame Dominique Gaudreau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, monsieur André Caron, maire à signer pour et au nom de la Municipalité de L'Islet l'entente de contribution avec l'Agence de Développement économique du Québec, et ce, sous réserve l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est de plus résolu de confirmer l'engagement de la Municipalité de L'Islet à défrayer les coûts qui incombent à la municipalité ainsi que les coûts d'exploitation continue du projet.

202-07-2015 **ADOPTION DES COMPTES ET DES DIFFÉRENTS DOCUMENTS FINANCIERS :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des comptes à payer en date du 2 juillet 2015 pour la somme de 518 914.77 \$ ainsi que les comptes à payer du Camping Rocher-Panet et de la piscine pour la somme de 83 978.55 \$.

203-07-2015 **AUTORISATION D'ACHAT – FOURNITURES INCENDIE :**

Il est proposé par monsieur Jean-François Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 7 280 \$ plus taxes, l'achat des fournitures incendie ci-après décrites :

Habits Bunker	6 088 \$
Lance	542 \$
Lampes	650 \$
Paire de bottes	gratuite

Il est de plus résolu de préciser que ces argents sont prévus aux dépenses d'immobilisations des prévisions budgétaires de l'année 2015.

204-07-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE – TURBO – CAMION STERLING 2006 :**

Il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 7 300.71 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée par la compagnie Carrefour du camion R.D.L. pour l'achat de turbos pour le camion Sterling 2006.

205-07-2015 **ACHAT DE PUBLICITÉ – ACTIVITÉ PARC DU HAVRE DU SOUVENIR – CMATV :**

Il est proposé par madame Dominique Gaudreau, appuyé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser, pour la somme de 1 000 \$ plus taxes, l'achat de publicité via le Groupe Média CMATV, et ce, afin de publiciser toutes les activités qui auront lieu au Parc Havre du Souvenir tout au long de la saison estivale.

206-07-2015 **AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE MICHEL GAMACHE & FRÈRES – TRAVAUX RAMPE DE MISE À L'EAU :**

Il est proposé par monsieur Raymond X. Caron et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser pour la somme de 24 438.32 \$ plus taxes, le paiement de la facture présentée

par la compagnie Michel Gamache & Frères inc. à l'égard des travaux de prolongement de la rampe de mise à l'eau.

Il est de plus résolu de préciser que cette somme sera puisée à même les surplus accumulés de la municipalité.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

207-07-2015

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

À 20 h 37, il est proposé par monsieur Fernand Poitras et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

Je, soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

\_\_\_\_\_  
Colette Lord, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par \_\_\_\_\_ maire

Par \_\_\_\_\_ directrice générale et secrétaire-trésorière